

Délibération n° D2026-13

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 15 mars 2026

Date de l'affichage de la convocation : 15 mars 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 14

Absent(s) : 01

Pouvoir(s) : 01

Le vingt mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, LEPILLET Sonia, URSULET Allan, GOSSANT Karen

Absent excusé : BOUSSOIS Antoine

Secrétaire de séance : GOSSANT Karen

Pouvoirs : BOUSSOIS Antoine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ **OBJET : Délégation au Maire des décisions de marchés publics**

Vu l'article R.2123-1 du Code de la Commande Publique relatif aux marchés passés suivant la procédure adaptée ;

Vu les articles L2122-21-6° et L2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Donne délégation au **Maire** pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Il sera rendu compte au Conseil Municipal des marchés passés au titre de la délégation reçue, dans le respect des crédits ouverts au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Régis VANDEWALLE

